



## Compte bancaire virtuel piraté puis utilisé frauduleusement!

Par **thechattmen\_old**, le **10/04/2007** à **03:18**

Bonsoir a tous! Voila je vous écris dans l'urgence la... Connaissez-vous la société clickandbuy.com??? Car on vient de me "pirater" mon compte clickandbuy justement et la personne qui me l'a piraté s'en est servi de manière frauduleuse, m'ayant pris... 1000€ purée... C'est meme pas ce que je gagne en un mois, j'ai des factures à payer, un gosse, une femme et deux chiens à nourrir... Que faire que faire que faire??? Je suis paniqué la... Quels sont mes droits devant la justice??? Puis-je être remboursé ou pas??? Je n'ai pas les moyens de dépenser des fortunes en avocats etc...

Par **Jurigaby**, le **10/04/2007** à **21:14**

Prenez votre voiture et foncez directement en direction du commissariat de police, et déposez une belle plainte pour escroquerie.

Ensuite, vous pourrez demander réparation en vous constituant partie civile... mais bon, ça c'est une autre histoire dont le denouement dépendra de ce dont l'auteur de l'infraction a été retrouvé ou non!

Par **thechattmen\_old**, le **11/04/2007** à **00:21**

Et pensez vous que je puisse être dédommagé??? Et sous combien de temps?

Par **Jurigaby**, le **11/04/2007 à 01:23**

plusieurs hypothèses peuvent se présenter:

-la justice identifie l'auteur de l'infraction, il est arrêté et poursuivi en justice.

Dans cette hypothèse, vous pouvez demander réparation en vous constituant partie civile, en sachant que si l'auteur de l'infraction est insolvable, la réparation sera difficile.

-la justice identifie l'auteur mais celui-ci est insolvable, ou encore, la justice n'identifie pas l'auteur de l'infraction: dans cette hypothèse, vous pouvez vous adresser à la Commission d'Indemnisations des Victimes d'Infraction. Cette hypothèse ne vous sera pas très favorable puisque non seulement le montant de l'indemnisation est limitée mais en plus, l'indemnisation dépend de vos revenus. Autrement dit, si vous gagnez bien votre vie, l'indemnisation sera dérisoire.

Sur le plan pénal, je pense qu'il sera facile d'obtenir le nom de la personne qui vous a escroqué car il suffit d'identifier le titulaire du compte ou l'argent est parti..

**URGENT:** Vous devez contester le mouvement de compte auprès de Clickandbuy.. j'ai remarqué dans les conditions générales du contrat qu'ils ont conclu avec vous que les transferts de comptes pouvaient, dans certains cas, prendre deux semaines avant d'être effectifs.

Je cite:

**Article 7.6 des conditions générales de vente:** 7.6 "ClickandBuy s'efforcera de garantir que le paiement de remboursement parvienne à votre compte bancaire dans les 15 jours suivant le jour de transmission des instructions par ClickandBuy."

Alors, l'argent a peut être disparu virtuellement, n'en demeure pas moins que vous l'avez peut être toujours dans vos mains.

Mais j'aimerais que vous m'expliquiez au mieux la situation:

L'argent électronique a disparu de votre compte Clickandbuy.com, alors:

N'y-a-t'il pas une sorte de relevé des opérations électroniques vous permettant de savoir où l'argent est parti? Dans quel cas, il vous sera facile d'identifier le destinataire.

De plus, les codes secrets sont généralement protégés par un système inviolable alliant clé privée et clé publique, alors,

Qui dans ces conditions pouvait avoir connaissance de vos codes secrets?

Merçi de me tenir au courant de la suite de votre affaire.

Par **thechattmen\_old**, le **11/04/2007 à 01:46**

Non l'argent électronique n'a pas disparu, enfin c'est compliqué à expliquer: en fait, ce site n'est absolument pas sécurisé car seul un mot de passe retient tout! Les coordonnées de la carte bancaire sont enregistrées sur le site, et pas moyen de les effacer! La personne en fait a juste piraté le mot de passe, est allé dans la case dépôt, tapé le montant souhaité, cliqué sur

ok et hop l'argent est sur le compte virtuel, et est parti immédiatement vers bwin Ltd! On ne demande meme pas le code cvc2 de la carte ou autre!!! tout est ainsi possible trop facilement! Aucun justificatif d'identité n'est exigé, rien... C'est un compte que l'on peut créditer en quelques instants, de la somme que l'on veut, puis la faire partir vers des sites marchands etc... en toute impunité!!! Voila j'espere avoir répondu a votre question correctement!

Par **Jurigaby**, le **11/04/2007 à 02:58**

Franchement, c'est honteux.. j'ai une haine particulièrement avéré contre ce genre d'établissement qui exerce ce genre de pratiques..

Un tel manquement en matière de sécurité devrait être sanctionné.

Pour le moment, les deux choses à faire sont les suivantes:

-Porter plainte pour escroquerie auprès de votre commissariat de police.

-Contacter Click and Buy à ce numéro:N° téléphone : 00-800 254 25289  
Expliquer votre histoire, demander l'annulation du transfert..

Par **thechattmen\_old**, le **11/04/2007 à 03:10**

Si on prend un numéro de téléphone a 10 chiffres, sa donne quoi? Et etes vous personnellement avocat ou bien...? Si oui, etes vous doté de msn? Et je ne vois pas comment on peut annuler la transaction?!

Par **Jurigaby**, le **11/04/2007 à 03:20**

Non, je ne suis pas avocat!

Je suis étudiant en cinquième année de droit à montpellier.

Mon savoir n'est pas infailible mais les choses que je vous ai conseillé sont véritablement les choses à faire " de toute urgence" en l'éspece.

S'agissant du numéro de téléphone, il s'agit du numéro des "réclamations" de la société clickandbuy.com en France!

S'agissant de l'opposition, en tant que bon commerçant, il est très probable que Clickandbuy annulera l'opposition si vous leur expliquer qu'il y a eu fraude, sous reserve bien entendu, que la transaction n'ai pas déjà eu lieu.

Par **thechattmen\_old**, le **11/04/2007 à 03:25**

Ben apparamment, ces fonds la sont repartis illico vers bwin ltd...

Par **Jurigaby**, le **11/04/2007** à **03:29**

OUI mais non..

il est probable que la transaction apparaisse comme étant virtuellement enregistrée sur le site mais qu'elle n'ait pas encore eu lieu dans la pratique..

Par **thechattmen\_old**, le **11/04/2007** à **03:30**

Si le pirate en question a déjà dépensé l'argent volé?! Avez vous msn?

Par **baroub\_old**, le **18/04/2007** à **15:54**

Attention!!!! les numéros en 00 8... sont peut-être de faux numéros par lesquels vous allez vous faire plumer via votre facture de téléphone, regarder ici, on en parle:

[http://www.reponseatout.com/breve.php3?id\\_breve=228&var\\_recherche=escroquerie](http://www.reponseatout.com/breve.php3?id_breve=228&var_recherche=escroquerie)

Par **Jurigaby**, le **20/04/2007** à **14:54**

C'est le numéro que j'ai trouvé sur leur conditions générales de ventes. Alors cela m'étonnerait que ce numéro soit bidon.

Par **thechattmen\_old**, le **20/04/2007** à **14:56**

Oula quoi que je ne sais pas!!! Ils m'ont assuré que c'était gratuit mais il y avait des étrangers de toutes langues qui parlaient, et j'ai eu une arabe au téléphone!?

Par **Jurigaby**, le **20/04/2007** à **14:58**

Il est fréquent que les centres d'appels ne soient pas en France..Ce n'est pas pour autant que c'est un numéro bidon!

Par **nicoparis**, le **02/09/2008** à **16:37**

Bonjour je viens de lire votre discussion, je viens de faire l'objet d'une escroquerie similaire, je suis inscrit sur le site BWIN précédemment cité, j'ai cloturé mon compte en décembre 2007, or depuis janvier plusieurs retraits ont été effectués avec ma carte vers Bwin sans que je m'en

rende compte, je viens tout juste de remarquer l'escroquerie qui s'élève en tout à 1376 euros sur 8 mois.

J'ai fais opposition sur ma carte bancaire, je dispose d'une assurance chez la société générale, mais celle ci ne me rembourse que les 4 derniers mois c'est à dire un montant de 284 euros, je ne peux pas me faire rembourser le reste.

Je vais déposer plainte auprès du commissariat mais pensez vous qu'il y ait un moyen de me faire rembourser le reste?

Merci

**Par flore2077, le 21/05/2013 à 23:04**

concernant clickandbuy attention ce site est une véritable arnaque: je ne peux pas récupérer l'argent qu'un marchand a viré à mon attention pour un remboursement d'achat via ce site, par ailleurs j'ai été prélevé à mon insu sur mon compte à deux reprises par clickandbuy et j'ai dû faire opposition à ma carte bancaire. Malgré plusieurs relances auprès de clickandbuy pour récupérer mon argent soit 127,12 euros j'ai dû déposer plainte et dois maintenant attendre que la procédure aboutisse!!